

Raid Aventure Junior 2018

17^{ème} Edition - **Cléder**



Dossier de Présentation

Dossier d'information **« RAID AVENTURE Junior 2018 »**



Ce dossier donne des éléments d'information pour se préinscrire auprès de vos animateurs ou/et accueils de loisirs. Les inscriptions seront closes le 27 juin. Les dossiers complets sont à retourner pour le 27 juin au plus tard.

!!! Le dossier de votre enfant pour le Raid Aventure:

- ❑ *Le coupon d'inscription avec l'autorisation parentale, avec la fiche sanitaire,*
- ❑ *Le Test de natation (Test à la pratique des activités nautiques).*
- ❑ *Le règlement se fera auprès de chaque structure*

Au vu des nombreuses demandes, sans retour des dossiers complets au 27 juin, nous octroierons la place aux personnes positionnées en liste d'attente.

Modalités de participation

*Le Raid est ouvert à **72 participants**. Chacune des équipes sera composée de deux personnes. Tous les participants devront être présents pendant les 2 jours et la nuit du 12 au 13 juillet 2018 à Cléder.*

Durant toute la durée du Raid Aventure, les équipes seront placées sous la responsabilité de l'équipe d'animation. Cette équipe est composée d'animateurs communaux, d'animateurs diplômés d'état concernant les activités spécifiques.

Participation: Tarif en vigueur auprès de votre animateur

Ce tarif comprend :

- le déplacement aller-retour en car sur le site.
- les activités
- le goûter et le dîner du 12 juillet
- le petit-déjeuner et le déjeuner du 13 juillet.

Ce tarif ne comprend pas :

- le déjeuner du 12 juillet (prévoir un pique-nique).

Trousseau Raid Aventure :

- vêtements de rechange
- anorak ou K-way
- sac de couchage et matelas mousse (type camping)
- nécessaire de baignade
- nécessaire de toilette
- bol et cuillère pour le petit déjeuner
- **protection solaire, CASQUETTE**

Pour les activités :

- recharge, basket ou vieilles chaussures fermées, coupe-vent ou ciré.

Matériel de camping : Les participants doivent fournir également une tente de camping par équipe.

Test de natation : Afin de participer aux activités nautiques, il est nécessaire de nous fournir un test de natation. En tout état de cause, la non-possession de ce test n'annule pas l'inscription. Le jeune sera dispensé des activités aquatiques.

Fiche sanitaire : dans ce dossier vous trouverez une fiche sanitaire à nous retourner impérativement.

- Règlement intérieur -

Ces règles seront rappelées à l'ensemble des participants durant la phase d'accueil le 12 juillet.

Les participants s'engagent à ne pas quitter l'activité avant la fin de celle-ci, à respecter les règles de vie et de sécurité mises en place par les organisateurs.

Nous serons particulièrement vigilants sur les points suivants :

- ❑ Interdiction formelle de fumer, d'apporter, de consommer de l'alcool ou toute substance illicite.
 - ❑ Les téléphones portables ne sont pas autorisés sur les raids. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol, etc...
 - ❑ Sécurité des activités sportives : les activités sportives indiquées dans le programme sont encadrées par des animateurs diplômés. Ils prennent toutes les mesures nécessaires à la sécurité des jeunes durant le raid. En l'occurrence, les prestataires habilités sont responsables des activités nautiques et sportives. Nous nous tenons à leurs consignes de sécurité. Ils sont également en mesure de suspendre les activités pour conditions météorologiques défavorables.
 - ❑ Sécurité des temps libres : l'organisateur et l'équipe d'animation mettent en place des procédures de vigilance pour anticiper tout incident. Ainsi des temps de veillée et de nuitée : l'hébergement se fait sur un site autorisé et les participants du Raid Aventure ne peuvent le quitter sans autorisation explicite de l'équipe d'animation. Les institutions compétentes locales en matière de prévention et de sécurité seront prévenues de la tenue du séjour à savoir la commune d'accueil, la gendarmerie.
3. En cas d'infraction grave et caractérisée aux règles établies et connues par chacun, les organisateurs se donnent la possibilité d'exclure des participants.
4. La responsabilité des organisateurs n'est engagée que pendant les activités aux heures et lieux précis annoncés dans le programme

Programme prévisionnel du Raid-Aventure

Ce programme sera détaillé pour les participants début juin.

Jeudi 12 juillet :

✚ **Rendez-vous à 8h00, sur le parking de la CCPL (Zone de Kerven - Landivisiau).**

✚ **Départ en car à 8h15.**

✚ **Le matin : Activités Initiation aux épreuves du lendemain :**

- **Kayak**
- **VTT**
- **Course d'orientation**
- **Activités libres**
- **Echasses urbaines**
- **Biathlon laser**

Jusqu'à 17h30

✚ **Veillée**

Vendredi 13 juillet :

✚ **Raid : course d'orientation, kayak, VTT, ...**

✚ **17h : Proclamation des résultats**

✚ **Arrivée sur Landivisiau (parking de la CCPL) vers 18H00.**

Le site d'activités & Hébergement : Les Amiets – 29233 Cléder
Camping Le Roguennig – Lieu dit Roguennig-29233 Cléder – Tel : 02.98.69.63.88

Divers

*Le Raid Aventure privilégie avant tout la rencontre entre les jeunes des différentes communes. **Ce n'est pas une compétition.** Les épreuves sportives sont des supports qui ne doivent pas occulter cette idée de rencontre.*

C'est pourquoi, il n'y a pas d'impératif à participer à l'ensemble des épreuves ; si un jeune, par exemple, ne souhaite pas faire de kayak, sa participation au Raid n'est pas compromise, seule sa participation aux épreuves kayak sera mise entre parenthèses.

- Le niveau des épreuves est accessible à tous -

Le programme présenté dans les dossiers participants est toujours susceptible de modifications mineures. Les grandes lignes du programme ne changeront pas mais certaines activités sont soumises aux aléas de la météo, à

l'encadrement strict d'animateurs diplômés d'état. L'organisateur engagera donc toujours les épreuves lorsque toutes les conditions de sécurité sont effectivement réunies.

- Récompenses -

Des lots valoriseront les jeunes:

- *Tous les participants (un tee shirt Raid Aventure 2018)*
- *Les premières équipes de chaque catégorie*

RAID AVENTURE 2018

Préinscriptions (à retourner auprès des animateurs de votre commune):

Nom : Prénom :
Téléphone : Mail :
Sexe : Année de naissance :
Adresse père, mère, tuteur

Nom et Prénom de l'équipier :

Date de réception auprès des animateurs communaux (à remplir uniquement par les animateurs):

.....

Autorisation parentale

M et/ou Mme

- Autorisons notre enfant à s'inscrire au Raid-Aventure qui aura lieu les **12 et 13 juillet** prochains à Cléder.
- Autorisons l'organisateur, en cas de nécessité, à prendre les dispositions requises d'ordre médical (médecin, hospitalisation...). L'organisateur, si possible, prend initialement contact avec les parents ou le médecin traitant.

Nom et téléphone du médecin traitant :

Fait à : le :

Signature

Fiche sanitaire à remplir.

Attestation natation.